



Il faut renforcer les valeurs menacées par le discours de haine, ont déclaré les chefs d'institutions européennes de protection des droits de l'homme à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

STRASBOURG, VIENNE et VARSOVIE – 20 mars 2015 – Le moyen le plus efficace pour lutter contre le discours de haine, c'est de renforcer les valeurs de la démocratie et des droits de l'homme qu'il menace, ont affirmé aujourd'hui les responsables de trois institutions intergouvernementales de protection des droits de l'homme dans une déclaration commune faite à la veille de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale¹.

Michael Georg Link, chef du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE, Christian Ahlund, président de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) du Conseil de l'Europe, et Morten Kjaerum, directeur de l'Agence des droits fondamentaux (FRA) de l'UE, ont déclaré qu'il fallait faire face au discours de haine et le condamner en lui opposant directement un discours destiné à en montrer le caractère destructeur et inacceptable.

Les responsables politiques et les autres personnalités publiques ont une responsabilité particulière à cet égard en raison de leur capacité d'influencer un vaste public, ont-ils rappelé. L'éducation a aussi un rôle essentiel à jouer en s'attaquant aux idées fausses et aux informations erronées sur lesquels ce discours repose.

« Le discours de haine est une forme extrême d'intolérance et contribue aux infractions inspirées par la haine. Il peut, si l'on ne prend pas de mesures pour y remédier, déboucher sur des actes de violence et des conflits à plus grande échelle », a souligné M. Link, le chef du BIDDH. « Dans la région de l'OSCE, il est important que les représentants politiques et ceux qui façonnent l'opinion, comme les médias, les responsables locaux et les établissements d'enseignement fassent preuve d'autorité en cas de discours de haine et d'infractions motivées par la haine ».

Conscients des menaces graves que le discours de haine représente pour une société démocratique, les chefs des trois institutions se sont prononcés en faveur d'une interdiction pénale lorsque ce discours incite publiquement à la violence contre des personnes ou des groupes de personnes même si elle ne suffit pas à le supprimer.

« La sensibilisation de l'opinion à l'importance du respect du pluralisme et aux menaces que le discours de haine fait peser est souvent le moyen le plus efficace de prévenir ce type de discours », a affirmé le président de l'ECRI, M. Ahlund. « Dans ce contexte, les autorités nationales devraient soutenir les organisations non gouvernementales, les organes chargés des questions d'égalité et les institutions nationales de défense des droits de l'homme qui luttent contre le discours de haine ».

MM. Ahlund, Kjaerum et Link ont souligné la nécessité d'aider les victimes à faire face au traumatisme causé par les cas de discours de haine dont elles ont été la cible et de les encourager à les signaler aux autorités. Parallèlement, des mesures appropriées doivent être prises pour veiller à ce que la société comprenne que la tenue de propos haineux est inacceptable.

« Dans le climat actuel, nous devons de toute urgence renoncer à la culture de l'impunité qui est celle de l'internet et des médias sociaux », a déclaré le directeur de la FRA, M. Kjaerum. « Les autorités nationales et les entreprises privées qui les gèrent doivent collaborer. Cette collaboration contribuera à la réduction de la marginalisation et à la lutte contre la radicalisation, toutes deux inscrites pour de bonnes raisons à l'ordre du jour des pays européens ».

¹ L'Onu a proclamé le 21 mars Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale en 1966, en mémoire des 69 personnes assassinées six ans plus tôt à Sharpeville (Afrique du Sud) au cours d'une manifestation pacifique de protestation contre le régime de l'apartheid.

Les chefs des trois organisations ont fait savoir qu'ils poursuivraient leur coopération pour sensibiliser à la nécessité de promouvoir le respect et la compréhension mutuels entre tous les groupes de la société et aider les gouvernements à prévenir le discours de haine et à lutter contre ses conséquences dangereuses.